

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **4 juin 2012**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1	Pierre Lavallée	Siège No 4	François Vallières
		Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
Siège No 3	Karine Fleury	Siège No 6	Alain Bahl

Le conseiller Louis Bissonnette est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2012-06-146

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 4 juin 2012

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 7 mai 2012

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Mai 2012
- 5 16e édition des Journées de la culture
- 6 Entretien ménager - loisirs
- 7 Mâts pour drapeaux
- 8 Fêtes du 150e - Versement du Fonds de ruralité

Sécurité incendie

- 9 Technicien en prévention incendie

Voirie

- 10 Adjudication de contrat - Rapiéçage mécanisé 2012
- 11 Réparation boîte camion - Mack Rouge
- 12 Rechargement - achat supplémentaire
- 13 Rue Dupuis - limiter accès coin Dupuis et Martel
- 14 Demande d'autorisation - tranché sur le Chemin du Moulin

- 15 Pneus avant tracteur à pelouse
- 16 Subvention discrétionnaire 2012 - Programmation de travaux

Hygiène du milieu

- 17 Tract postal - Avis recyclage
- 18 Acceptation des engagements de la Régie après le 31 décembre 2016

Urbanisme et zonage

- 19 CCU - Fin de mandat
- 20 Démission membre CCU
- 21 CPTAQ - Recommandation du conseil - André Provencher Excavation

Loisirs et culture

- 22 R 2011-03-091 - Facture plan et devis Les consultants S.M. Inc.
- 23 Piste cyclable - Autorisation signature marge de crédit
- 24 Fête St-Jean Baptiste - Versement subvention au comité des Loisirs

Général

Varia :

- 25 **Correspondance**
Correspondances reçues - mai 2012
- 26 **Période à l'assistance**
- 27 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-147

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 7 MAI 2012

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 mai 2012, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2012-06-148

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MAI 2012

Il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2012, tels que présentés :

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse et messagerie (EP 16 et 23/04/12)	128.77 \$
Action Solutions Sans Fil inc	Sous location de site du 01/05/12 au 31/05/12	316.64 \$
Thivierge 3000 inc	Plaque pour faucheuse	549.58 \$
Location d'outils Simplex	R2012-05-131 Achat plaque vibrante	1 092.26 \$
Location d'outils Simplex	Kit fuel valve - Compacteur	46.43 \$
Bell Mobilite	475-5374 / 7111 / 7150 du 01/05/12 au 31/05/12	100.28 \$
Les Équipements J.A.	Belt - Tracteur pelouse	180.72 \$

Les Équipements J.A.	Anti scalp roller, gauge wheel - Tracteur pelouse	74.52 \$
Calclo 2000 inc	R2012-04-092 Chlorure de calcium	3 643.62 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Valve - Mack rouge	71.91 \$
Imprimerie MS	Impression JET - Juin 2012	1 052.02 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	Rapiéçage asphalte	72.60 \$
Groupe AST (1993) inc	Mutuelle de prévention - 2011 et 2012	340.04 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	Rechargement - Carrières/sablières	22 064.71 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	R2012-03-063 Rechargement 03/4	9 697.41 \$
Ferme Bellevue Charpentier	Déneigement point d'eau	574.87 \$
Gilles Cusson Inc.	Coprs sun -Niveleuse	253.27 \$
Guilbault Hydraulique	Bouchon male - Mack rouge	22.81 \$
Guilbault Hydraulique	Huile hydraulique pour véhicules	229.95 \$
Guilbault Hydraulique	Huile hydraulique pick-up	57.49 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/04/12 au 30/04/12	433.29 \$
Hydro Québec	Gloriette du 16/03/12 au 08/05/12	52.67 \$
Hydro Québec	Bureau du 16/03/12 au 08/05/12	593.59 \$
Hydro Québec	Station pompage gloriète du 16/03/12 au 08/05/12	76.55 \$
Hydro Québec	Voirie et pompier du 15/03/12 au 09/05/12	597.32 \$
Hydro Québec	Étang du 16/03/12 au 09/05/12	111.46 \$
Patrick Lavigne	R2012-04-097 Balayage de rues	1 115.26 \$
Coté Luc	Déplacement SQ et alarmes loisirs	60.00 \$
MRC Drummond	Papeterie pour vidange fosse septique	165.03 \$
MRC Drummond	Mise a jour 49025-31 - Fichier certificats	20.00 \$
MRC Drummond	Mise a jour 49025-31	1 228.53 \$
MRC Drummond	Mutations Avril 2012	9.00 \$
Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie - LAV20120313-08	560.02 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Coude, ressort, boulon, écrou - Mack rouge	400.76 \$
R.I.G.D. Bas St-François	Collecte déchet et récupération - Equus (non facturé)	244.00 \$
Service de Cric Drummond	Vérification et inspection extincteur	189.71 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	1 906.02 \$
Usinage M.C. inc	Réparation faucheuse	454.15 \$
Waste Management	Ramassage déchets bord de route	95.00 \$
Waste Management	Ramassage déchets bord de route	74.93 \$
Service Tech. Incendie Prov. Inc	Recharge cylindre air	163.84 \$
Lemire Suzie	Déplacement et diner- formation Infotech	29.04 \$
Lemire Suzie	Achat de timbres	140.27 \$
Lemire Suzie	Envoi du JET - Juin 2012	111.23 \$
Pinault Line	Déplacement caisse	56.70 \$
Wurth Canada Limited	Shampooing auto, tie wrap, huile de coupe	158.39 \$
Service de cartes Desjardins	Livre de maintenance - Niveleuse	179.85 \$
Spécialité Pièces d'auto G.D.	Pompe servodirection - Pick-up	130.25 \$
Mailloux Gilles	Frais de déplacement - Mai 2012	136.09 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	50 062.85 \$

Fournisseur	Description	Montant
Béton Drummond Ltee	R2012-05-122 Refaire béton fixation enseigne	708.25 \$

BRP Infrastructures	R2012-05-137 Formation traitement des eaux usées	80.00 \$
Fondation Jeunesse Johnson	R2012-05-124 Tournoi de golf - Édition 2012	390.00 \$
Régie des alcools, des courses	R2012-05-141 Permis de réunion pour le 150e	82.00 \$
Infotech	R2012-05-118 Formation 2012	149.47 \$
Location R. Morin (1986) inc	R2012-05-122 Location de pelle - réparation fixation enseigne	549.58 \$
MRC Drummond	R2012-01-011 Quote part - Mai 2012	3 541.47 \$
R.I.G.D. Bas St-François	R2012-01-011 Quote part - Mai 2012	6 908.25 \$
Association des pompiers de L'Avenir	R2012-05-144 Avance de fonds	2 500.00 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES		14 909.02 \$

<u>SALAIRES MAI 2012</u>	
Salaires nets mai 2012	24 044.57 \$
Remises provinciales mai 2012	4 624.29 \$
Remises fédérales mai 2012	1 875.20 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES MAI 2012	30 544.06 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2012	50 062.85 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MAI 2012	14 909.02 \$
<u>TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2012</u>	95 515.93 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-149

5. 16^E ÉDITION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de L'Avenir et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a déjà manifesté, par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la municipalité de L'Avenir proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-150

6. ENTRETIEN MÉNAGER - LOISIRS

ATTENDU QUE la résolution No : R 2012-05-123 concernant la démission de Madame Louise Forest de son poste d'entretien ménager ;

ATTENDU QUE Madame Louise Forest souhaite garder son poste d'entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque ;

ATTENDU QUE le comité des loisirs est prêt à prendre en charge l'entretien de la salle des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que Madame Louise Forest garde son poste d'entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque. Il est aussi résolu que le comité des loisirs soit responsable de l'entretien de la salle des loisirs pour le moment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-151

7. MÂTS POUR DRAPEAUX

ATTENDU QUE trois mâts pour les drapeaux au bureau municipal ont été faits au coût d'environ 200 \$;

ATTENDU QUE l'installation des drapeaux devra être faite au coût d'environ 50 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser la dépense d'environ 300 \$ pour trois mâts de drapeaux et l'installation des mâts au bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-152

8. FÊTES DU 150^e – VERSEMENT DU FONDS DE RURALITÉ

ATTENDU QUE la résolution R 2011-05-138 concernant une subvention du Fonds de ruralité accordé au comité du 150^e ;

ATTENDU QUE la résolution R 2012-03-159 concernant une avance de fonds de la municipalité au comité du 150^e ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un premier versement de 13 558 \$ du Fonds de ruralité pour les fêtes du 150^e ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la municipalité de L'Avenir remette un chèque de 10 000 \$ au comité du 150^e et garde la balance de 3 558 \$ pour remboursement partiel de l'avance de fonds de 10 000 \$. Il est aussi résolu que la municipalité soit remboursée pour la balance de 6 442 \$ par le prochain versement de la subvention provenant du Fonds de ruralité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2012-06-153

9. TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE

ATTENDU la rencontre tenue entre les municipalités de Durham-Sud, Lefebvre, Wickham et L'Avenir pour l'embauche d'un préventionniste pour les risques élevés et très élevés tel que prévu dans le schéma de couverture de risque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'aviser les municipalités de Durham-Sud, Lefebvre et Wickham que la municipalité de L'Avenir est

intéressée à signer une entente intermunicipale concernant l'embauche d'un préventionniste en incendie pour les risques élevés et très élevés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2012-06-154

10. ADJUDICATION DE CONTRAT – RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2012

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but du rapiéçage mécanisé ;

ATTENDU QUE quatre soumissionnaires ont été invités soit Smith Asphalte Inc., Pavage Drummond, Vallières Asphalte Inc. et Pavage 132 et que 2 soumissionnaires ont répondu dont les résultats sont les suivants :

<i>RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ</i>	Vallière Asphalte Inc.	Smith Asphalte Inc.
\$ / tonne métrique	119.74 \$	101.00 \$
X 300 tonnes	35 922.00\$	30 450.00\$
Total, taxes incluses	41 301.31\$	35 009.89\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'octroyer le contrat de rapiéçage mécanisé 2012 à la compagnie Smith Asphalte Inc. au coût de 101 \$ la tonne métrique aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *rapiéçage mécanisé 2012*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-155

11. RÉPARATION BOÎTE DE CAMION – MACK ROUGE

ATTENDU QUE des réparations sont à effectuer sur la boîte du camion Mack rouge ;

ATTENDU la soumission reçue de CamxPert Inc. au montant de 5 000 \$ plus taxes pour faire les réparations requises sur la boîte du camion ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser Monsieur Sydney Lynch, inspecteur en voirie, de faire réparer la boîte du camion Mack rouge par l'entreprise CamxPert Inc. au coût de 5 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-156

12. RECHARGEMENT – ACHAT SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir effectue présentement du rechargement sur les routes de son territoire ;

ATTENDU QUE l'achat de matériel supplémentaire sera nécessaire afin de compléter les travaux ;

ATTENDU la soumission de J. Noël Francoeur Inc. au montant de 7.15 \$ la tonne plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire l'achat de 10 000 \$ de matériel de rechargement supplémentaire afin de compléter les travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-157

13. RUE DUPUIS – LIMITER ACCÈS COIN DUPUIS ET MARTEL

ATTENDU la demande reçue au bureau municipal pour faire l'installation de blocs de ciment au coin de la rue Dupuis et la rue Martel afin de limiter l'accès aux véhicules tout terrain;

ATTENDU QUE par le passé, il y avait un panneau indiquant la fin de la route ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de remettre en place le panneau indiquant la fin de la route.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-158

14. DEMANDE D'AUTORISATION – TRANCHÉ SUR LE CHEMIN DU MOULIN

ATTENDU la demande reçue à la municipalité concernant des travaux qu'un citoyen doit effectuer sur le chemin du Moulin ;

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 381P et 383P du cadastre de Durham doit faire passer des fils sous le chemin afin de relier ses deux propriétés ;

ATTENDU QUE pour faire ses travaux, le propriétaire devra creuser une tranchée sur le chemin du Moulin afin d'y faire passer un tuyau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser le propriétaire des lots 381P et 383P du cadastre de Durham à creuser une tranchée sur le chemin du Moulin afin d'y faire passer un tuyau pour passer des fils. Il est aussi résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière, à signer une entente avec le propriétaire selon laquelle il est responsable de ses travaux, qu'il doit remettre le chemin en bon état après ses travaux et que la municipalité se dégage de toutes responsabilités en rapport avec les installations effectuées par le propriétaire. Il est aussi résolu que le propriétaire communique avec Monsieur Sydney Lynch, inspecteur en voirie, afin de planifier les travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-159

15. PNEUS AVANT – TRACTEUR À PELOUSE

ATTENDU QUE les pneus avant du tracteur à pelouse doivent être remplacés au cout d'environ 250 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser l'achat de 2 pneus pour le tracteur à pelouse au montant d'environ 250 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-160

16. SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE 2012 – PROGRAMMATION DE TRAVAUX

ATTENDU QU'une lettre du député Étienne-Alexis Boucher datée du 28 mai 2012 confirme que la municipalité pourra bénéficier d'une aide financière de 10 000 \$ pour l'exercice financier 2012-2013 ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplir le formulaire de demande de subvention – Exercice financier 2012-2013 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu que la programmation de travaux admissible à la subvention discrétionnaire 2012 soit établie comme suit : protection de routes, drainage et construction ou amélioration de chaussées sur le 1^{er} rang, 2^e rang, 4^e rang, 5^e rang, 6^e rang, 7^e rang, 8^e rang, route McGiveney.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2012-06-161

17. TRACT POSTAL – AVIS DE RECYCLAGE

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François fournit à la municipalité une correspondance pour les citoyens concernant le recyclage ;

ATTENDU QUE la municipalité peut envoyer cette documentation à ses citoyens afin de les informer de l'importance du recyclage et les répercussions économiques que cela entraîne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu que la municipalité envoie, sous forme de tract postal, le document concernant le recyclage à chaque citoyen.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-162

18. ACCEPTATION DES ENGAGEMENTS DE LA RIGD APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ATTENDU QUE la municipalité est membre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François dont l'entente expire le 31 décembre 2016 ;

ATTENDU QU'une nouvelle entente est sur le point d'être approuvée pour prévoir le maintien de la Régie jusqu'en 2036 ;

ATTENDU QUE la Régie ne peut pas prendre des engagements au-delà de sa durée de vie ;

ATTENDU QU'il est possible que la Régie ait à conclure des ententes excédant le 31 décembre 2016 et cela, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle entente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que la municipalité de L'Avenir accepte et assume les engagements, pour des contrats de collecte avec les municipalités de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François après le 31 décembre 2016 si ces engagements sont

pris avant l'entrée en vigueur de la nouvelle entente qui validera ces engagements.

Il est aussi résolu que la présente résolution est conditionnelle à ce qu'une résolution semblable soit adoptée par toutes les municipalités membres de la Régie à l'exception de la municipalité de Pierreville, qui pourrait quitter la Régie au 31 décembre 2016 et la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, qui quittera la Régie au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2012-06-163

19. CCU - FIN DE MANDAT

ATTENDU QUE le mandat à titre de membre du comité consultatif en urbanisme de Monsieur Marc Pelletier prenait fin en décembre 2011 ;

ATTENDU QUE Monsieur Pelletier souhaite reconduire son mandat de 2 ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de reconduire le mandat de Monsieur Marc Pelletier à titre de membre du CCU, jusqu'en juin 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-164

20. DÉMISSION MEMBRE CCU

ATTENDU QUE le conseiller Alain Bahl a remis sa démission à titre de membre du comité consultatif en urbanisme ;

ATTENDU QUE le conseiller Alain Bahl souhaite prendre la parole afin de remercier publiquement les collaborateurs au CCU ainsi que tous les citoyens avec lesquels il a eu la chance de travailler durant toutes ces années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée résolu d'accepter la démission du conseiller Alain Bahl comme membre du CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-06-165

21. CPTAQ – RECOMMANDATION DU CONSEIL – ANDRÉ PROVENCHER EXCAVATION

ATTENDU QUE l'entreprise 2643-8515 Québec Inc., connu sous le nom de André Provencher Excavation, dépose une demande de renouvellement à la CPTAQ (Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec) identique à la demande initiale portant le numéro de dossier 230696 pour l'exploitation d'une sablière sur le lot 68P du Canton de Durham dans la circonscription foncière de Drummond;

ATTENDU QUE la demande présentée est conforme à la réglementation municipale ;

ATTENDU QUE suite à l'exploitation de la sablière, le site sera restauré à des fins agricoles conformément aux exigences imposées par le Règlement sur les carrières et sablières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de recommander à la CPTAQ la demande d'exploitation d'une sablière par l'entreprise 2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher sur le lot 68P du Canton de Durham dans la circonscription foncière de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

LOISIRS ET CULTURE

R 2012-06-166

22. R 2011-03-091 – FACTURE PLAN ET DEVIS LES CONSULTANTS S.M. INC.

ATTENDU QUE la résolution R 2011-03-091 concernant l'acceptation de service de la firme Les Consultants S.M. Inc. pour les plans et devis de la piste cyclable au coût de 7 000\$;

ATTENDU l'avancement des travaux de 90 % ainsi que le montant déjà facturé de 3 500 \$;

ATTENDU la facture 299059 en date du 27 avril 2012 de la firme au montant de 2 800 \$ plus taxes pour les travaux du 21 juillet 2011 au 31 mars 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de payer la facture 299059 de la firme Les consultants S.M. Inc. au montant de 2 800 \$ pour les plans et devis de la piste cyclable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-06-167

23. PISTE CYCLABLE – AUTORISATION SIGNATURE MARGE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la résolution R 2011-06-191 concernant l'engagement financier de la municipalité de L'Avenir dans le projet de piste cyclable ;

ATTENDU QUE Réseaux Plein Air Drummond désire obtenir un prêt sous forme de marge de crédit d'une institution financière au montant de 250 000 \$;

ATTENDU QUE cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que la municipalité de L'Avenir se porte caution en faveur de Réseaux Plein Air Drummond d'un montant de 250 000 \$ selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

Il est aussi résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière, à signer l'acte de cautionnement pour et au nom de la municipalité de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-06-168

24. FÊTE ST-JEAN BAPTISTE – VERSEMENT SUBVENTION AU COMITÉ DES LOISIRS

ATTENDU QUE le comité des Loisirs de L'Avenir a déposé une demande de subvention pour la Fête de la Saint-Jean-Baptiste et que celle-ci est prévue au budget 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de verser une subvention de 1 700 \$ dans le cadre des activités de la fête nationale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

GÉNÉRAL

VARIA

25. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mai 2012 est remis à tous les conseillers.

26. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2012-06-169

27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **20 heures 34 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 9 juillet 2012.

